

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2020/2804(DEA)
Règles de production exceptionnelles applicables à la production biologique	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Complétant <a href="#">2014/0100(COD)</a>	
Sujet 3.10.09.04 Agriculture biologique	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AGRI</b> <a href="#">Agriculture et développement rural</a>		

Événements clés			
24/09/2020	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2020)02990</a>	
24/09/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
07/10/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/12/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2804(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/04221

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2020)02990</a>	24/09/2020	EC
Document annexé à la procédure		C(2023)6262	12/09/2023	EC